

Géraldine CHÂTELAIN

LE POÈTE ET LE PARASITE

C'est en 161 avant Jésus Christ, à l'occasion des Jeux romains, qu'est créée la seule pièce de Térence dans le nom n'est pas une traduction du modèle grec qui l'a inspirée – l'*Epidicazomenos* d'Apollodore. Il s'agit du *Phormion*. Son intrigue met en scène l'ingéniosité et la rouerie du personnage éponyme, un parasite (*parasitus*), qui va permettre à deux jeunes gens, Antiphon et Phédria, d'obtenir les femmes qu'ils aiment, respectivement une jeune fille étrangère à la ville, qui vient d'y perdre sa mère et se retrouve sans famille à ses côtés, et une joueuse de cithare. C'est en se servant d'une loi particulière à la ville d'Athènes que Phormion parvient à unir Antiphon et la jeune étrangère, sous prétexte que le jeune homme serait un membre éloigné de sa famille et aurait ainsi l'obligation de l'épouser. Afin de satisfaire aux rebondissements inhérents à la comédie antique, les pères des jeunes hommes, en voyage au début de l'intrigue, comme il se doit, s'en mêlent : Démiphon, le père d'Antiphon, veut faire annuler le mariage contracté par son fils, à qui il destinait une autre épouse, la fille que son frère Chrémès a eue à Lemnos avec une autre femme. La somme que les deux vieillards décident de réunir pour offrir une dot à la jeune fille afin qu'elle épouse Phormion plutôt qu'Antiphon servira à parfaire les plans du parasite, puisqu'elle permettra de racheter la joueuse de cithare dont est amoureux Phédria ! Certes bernés, les pères s'en tirent finalement à bon compte : il s'avère que la jeune étrangère est en fait la fameuse fille que Chrémès a eue d'une autre union et qu'il destinait à son neveu, avec l'accord de son frère Démiphon. Quant à Phormion, après avoir révélé toute l'histoire à la femme du frère bigame, il s'invite à manger chez elle !

Difficile *a priori* de saisir des points de contact entre cette intrigue typique de la comédie antique et le long poème satirique composé au tout début du XIII^e siècle par Guiot de Provins¹, qu'il présente comme une *Bible*² :

Du siecle puant et orible
m'estuet commencer une bible,
por poindre, et por argoilloneir,
et por grant exemple doner.

Quels points communs entre une pièce de théâtre latine de l'Antiquité, dont le but est de divertir, en dénonçant certains travers humains, certes, mais sans but moral avoué et un poème français du XIII^e siècle, appartenant au genre naissant des *Revue d'Etats du Monde*³, affirmant quant à lui avec énergie un but éminemment moral ? Quels rapprochements possibles entre un texte où alternent les prises de paroles de personnages codifiés soumis au déroulement d'une intrigue dramatique empruntée à la tradition grecque

¹ L'édition de la *Bible* utilisée pour le présent article est celle de John Orr : GUIOT DE PROVINS, *Œuvres*, éd. par John ORR, Genève, Slatkine reprints, 1974 (Manchester-Paris, 1915¹).

² *Bible Guiot*, 1-4.

³ « [...] mais on ne doit pas oublier que, seul avant lui, Etienne de Fougères s'était essayé à cette tâche dans son *Livre des Manières*, qui diffère en tout par le ton et le propos de la *Bible Guiot* ; et notre ancien trouvère ne peut avoir connu son prédécesseur dont l'unique ms. dort jusqu'au siècle dernier dans l'oubli général. » Cf. Marie-Geneviève GROSSEL, « Un *Je* protéiforme : Guiot de Provins tel que sa *Bible* le dévoile et le voile », *L'« effet auteur » au Moyen Age, Actes du Colloque d'Amiens (Mars 2001)*, publiés par Danielle BUSCHINGER, Amiens, Presses du « Centre d'Etudes Médiévales », Université de Picardie – Jules Verne (Médiévales 26), 2003, p. 32-44 (citation p. 32).

et un texte écrit à la première personne du singulier, qui passe en revue les désordres du monde médiéval, et en particulier du monde monastique ?

Rien qui saute aux yeux. Hormis la mention par Guiot d'une dette contractée à l'égard des auteurs païens de l'Antiquité, dont le paganisme semble bien la seule erreur ⁴:

Des dis as nobles clers paiens
qui furent ains les crestiens
vorraï ceste bible florir.
Sil se gardoient de mantir,
sil vivoient selonc raison ;
hardi furent comme lion
de bien dire, et de droit mostrer,
et des mauvais vices blasmer ;
s'il eüssent creance et loi
en nulle gent n'ot tant de foi.

Un peu plus loin, Guiot apporte des précisions quant aux auteurs de l'Antiquité dont il aurait entendu prononcer les noms au cours de ses études ⁵:

A Arle oï conteir molt gent
lor vie, en l'englise Saint Trophe.
Molt furent nei li philosophe-
teius estoit lor generals nons-
Therences en fut et Platons,
et Seneques, et Haristotes ;
Viergiles en refut et Ostes,
Cleoo li viez, et Socratés,
et Lucans, et Diogenés ;
Preciens et Aristopus
en furent , et Cleobolus,
s'en fu Boeces et Estaces ;
et Tulles li granz et Oraces,
et Cliges et Pitagoras
en furent.

Dans cette liste bigarrée riche de dix-neuf noms, on relèvera que Térence figure en première position. Bien évidemment, et le conditionnel que nous utilisons pour introduire ces vers était là pour l'annoncer, rien ne permet d'affirmer que cette liste recouvre le programme réel des lectures scolaires accomplies par le poète. Il faut pourtant bien reconnaître que ce catalogue ne ressemble pas à une liste canonique, du type de celles contenues dans les *accessus ad auctores*, et qui pourrait symboliser à elle seule, par convention, le savoir antique dans son ensemble. Cela dit, on peut aussi supposer que l'auteur ait cherché, par une liste de son cru, à atteindre le même but. John Orr, l'éditeur de Guiot, pense qu'« il ne faut pas chercher trop de précision dans ces souvenirs d'école ⁶. » Il ajoute tout de même, concernant deux noms mystérieux, qu'« il y a bien un poète grec qui s'appelle Cléon [...] mentionné par les scholiastes d'Apollonius de Rhodes comme étant l'auteur d'un poème sur les Argonautes ⁷ » – en réponse à l'éditeur précédent ⁸ qui se

⁴ *Bible Guiot*, v. 45-54.

⁵ *Bible Guiot*, v. 70-84.

⁶ John ORR, p. 115.

⁷ *Ibidem*.

⁸ Cf. SAN MARTE (A. SCHULZ), *Parzival Studien*, I, Halle, 1861.

demandait s'il ne fallait lire Caton à la place de Cleon – et, à propos de « Cliges », qu'« on trouve un *Clichon* parmi les quatre maîtres du jeune Alexandre⁹. » Pour le coup, les allusions à ces souvenirs deviendraient bien précises... En dehors de deux autres noms obscurs (Ostes et Cleobolus), le reste est moins déconcertant : neuf auteurs latins (Térence, Sénèque, Virgile, Lucain, Priscien, Boèce, Stace, Cicéron et Horace) et six penseurs grecs (Platon, Aristote, Socrate, Diogène, Aristippe et Pythagore). En ce qui concerne les auteurs latins, en dehors du fait qu'on peut être surpris de ne pas trouver Ovide (pourrait-il se cacher derrière une mauvaise transcription d'Ostes¹⁰ ou de Cliges ?), on trouve les trois grands poètes épiques, Horace le poète lyrique, Cicéron le rhéteur, Sénèque le philosophe, Priscien le grammairien pour le *trivium* et Boèce, sans doute pour le *quadrivium*, et, en première place, Térence pour le théâtre. Malgré ses mystères, cette liste semble donc bien réfléchie et destinée à présenter nominativement les quelques « nobles clers païens » annoncés au vers 45. Difficile d'en conclure que Guiot s'est servi de tous les auteurs nommés pour la composition de sa *Bible*. Par contre, on peut se demander si la place initiale, réservée à Térence, fait sens. Avant de revenir à cette question, il nous faudra faire un détour par un autre texte satirique médiéval, latin celui-ci et c'est Phormion qui va nous y conduire.

UN AVATAR SATIRIQUE DU PHORMION

Si les personnages de la pièce de Térence sont, dans l'ensemble, au service exclusif de l'intrigue, J. Marouzeau souligne que « seul Phormion présente quelque relief : parasite d'une tout autre espèce que celui de l'*Eunuque* ; intrigant plutôt que pique-assiette, et vivant de ses intrigues ; fanfaron, mais brave ; sans scrupule, mais serviable ; beau parleur, mais habile manœuvrier ; digne vraiment, comme le sera le Scapin de Molière, de prêter son nom pour le titre de la pièce¹¹. » Personnage marginal qui connaît les règles du monde bien mieux que beaucoup de ceux qui en subissent les règles davantage que lui, Phormion n'a pas attendu Molière pour naître sous une plume poétique. À défaut d'une nouvelle vie sur scène, c'est déjà un nouvel écrin versifié qu'Hugues Primat, le premier grand poète lyrique du XII^{ème} siècle latin, offre à l'ombre du personnage antique. D'autres lecteurs de Primat ont déjà montré que le goliard orléanais savait convoquer le talent de Térence dans sa poésie : dans le poème 7 du recueil que forment ses poèmes, deux vers ont été rapprochés de deux vers de l'*Hécyre*¹² ; plus intéressant encore, le poème 8 dans son intégralité puiserait son inspiration dans l'*Eunuque* et dans le commentaire qu'en livre Donat¹³.

Mais c'est à une comparaison entre le très fameux poème 23 d'Hugues d'Orléans et le *Phormion* de Térence que nous allons procéder ici. Le fait même que le poète se cache derrière la *persona* de « Primat » ne nous autorise-t-il pas à réfléchir en terme de jeu de rôle,

⁹ *Ibidem*, p. 116.

¹⁰ A moins que ce soit Homère qu'il faille éventuellement chercher à reconnaître ici, lui qu'on aurait aussi aimé rencontrer parmi les Grecs et qui aurait sans doute pu apparaître dans le même vers que Virgile ?

¹¹ TERENCE, *Comédies* II, texte établi et traduit par J. MAROUZEAU, sixième tirage revu, corrigé et augmenté par J. GERARD, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1990 (1947), p. 109.

¹² Il s'agit des vers 31 et 32 du poème 7 de Primat (« Nescit enim miseris misereri mens mulieris / Mobilibus pueris uentoque simillima ueris. »), rapprochés des vers 311 et 312 de l'*Hécyre* de Térence (« [...] Quapropter? quia enim qui <eo>s gubernat animus eum infirmum gerunt. / itidem illae mulieres sunt ferme ut pueri levi sententia: [...] »). Cf. C. J. MCDONOUGH (ed.), *The Oxford Poems of Hugh Primas and the Arundel Lyrics*, Toronto, Toronto Medieval Latin Texts, 1984, p. 37.

¹³ Cf. M. BILLERBECK, « Spuren von Donats Terenzkommentar bei Hugo Primas », *Rivista di filologia e di istruzione classica* 103 (1975), p. 430-34.

c'est-à-dire de théâtre¹⁴ ? « Primat » partage en effet avec les autres goliards et leurs descendants « français » le soin avec lequel il travaille l'ambiguïté entretenue entre sa personne réelle de poète et son double fictif, un personnage, poète lui aussi, dont les aventures nous sont contées à la première personne du singulier. C'est ainsi que le malheureux « Primat », marginal en prise avec un monde rempli à la fois de plaisirs – les femmes, le jeu, le vin et la poésie – et de menaces constituées par l'envers de la médaille – revers amoureux, manque d'argent, soif, faim et difficulté à exercer son talent poétique – existait à la ville sous le patronyme d'Hugues d'Orléans et était un grammairien fort cultivé. Difficile de savoir quelles aventures ont pu lui arriver réellement, mais on peut imaginer que son existence n'était sans doute pas aussi incertaine que celle de son personnage¹⁵.

Le poème qui va nous intéresser ici illustre parfaitement les conditions d'existence difficiles qu'Hugues d'Orléans expose comme étant celles rencontrées par son personnage de Primat. Le dernier poème du manuscrit d'Oxford, qui fournit l'ordre et la numérotation des poèmes de Primat et dont l'organisation semble suggérer une cohérence interne¹⁶, porte le numéro 23 et décrit en 173 vers¹⁷ les déboires d'un individu visiblement marginal, qui recherche désespérément gîte et réconfort. La position du poème en clôture du recueil indique son importance ; sa forme poétique aussi, qui est une création d'Hugues d'Orléans : il s'agit d'une succession de strophes d'octosyllabes rimés, mais dont la longueur est variable (ainsi, la première strophe, en *-ectus*, compte 10 vers, la suivante, en *-anus*, seulement 6, la troisième, en *-exit*, 7, etc.).

Pour l'interprétation de ce poème, dont la structure elliptique a donné du fil à retordre aux critiques, nous nous baserons sur les développements richement argumentés de Christopher McDonough¹⁸ qui propose une lecture tout à fait convaincante. Pour saisir les rapprochements possibles entre Phormion et le poème goliardique, il est nécessaire de fournir un résumé de ce dernier : le narrateur, qui se nomme Primas à trois reprises dans le poème¹⁹, annonce dans la première strophe la déchéance dont il a été naguère victime (v. 1-10) ; les strophes 2 à 5 (v. 11-32) exposent comment un chapelain, qui avait accueilli Primat comme un frère quand il avait de l'argent, l'a trompé, dépouillé et finalement renvoyé sans le sou ; dans les strophes 6 à 13 (v. 33-94), Primat développe ses regrets d'avoir abandonné un état antérieur qui lui convenait. A l'entendre, c'est une forme de chute et de damnation qu'il a connues en rejoignant la communauté qui vient de le chasser. C'est à la première communauté, qu'il a quittée, qu'il demande pardon, en détaillant son sort nouveau de mendiant, à lui le poète. Et, surtout, il demande à ses anciens condisciples de pouvoir revenir pour être nourri.

¹⁴ « Tous les poèmes autobiographiques, ou réputés tels, d'Hugues Primat concourent en effet à la construction d'une *persona*, au sens qu'après Cicéron et Horace, les psychologues donnent à ce terme, soit la façon dont on choisit de se donner à voir aux autres, un masque de théâtre. » Cf. Jean-Yves TILLETTE, « Autobiographie en vers ? Lyriques et élégiaques du XII^e siècle », *L'autobiografia nel medioevo, Atti del XXXIV Convegno storico internazionale, Todi, 12-15 ottobre 1997*, Spoleto, 1998, p. 131- 154 (citation, p. 145).

¹⁵ Voir l'article de Jean-Yves TILLETTE, *op. cit.*

¹⁶ Le manuscrit d'Oxford est celui qui rassemble le plus grand nombre de poèmes d'Hugues d'Orléans, une douzaine n'étant d'ailleurs pas attestés ailleurs : il s'agit du Bodleian Library ms. Rawlinson G. 109. Cf. C. J. McDONOUGH (ed.), *The Oxford Poems...*, p. 1-3.

¹⁷ Dans la version transmise par le manuscrit d'Oxford ; on trouve ailleurs cinq vers supplémentaires, cf. C. J. McDONOUGH (ed.), *The Oxford Poems...*, p. 72.

¹⁸ Il propose, en particulier, de reconnaître l'existence au fil du poème de deux communautés religieuses où on voyait jusque-là un seul et unique hôpital ; cette lecture simplifie assurément la compréhension de certains passages. Cf. Christopher J. McDONOUGH, « Two poems of Hugh Primas reconsidered : 18 and 23 », *Traditio*, 39, 1983, p. 115-134.

¹⁹ « Prima sibi non prospexit [...] » v. 21 ; « O quam dura sors Primatis ! » v. 63 et « [...] Neque uestro pro Primate [...] » v. 166.

La strophe 14 (v. 95-101) fonctionne comme pivot et introduit le récit de l'épisode qui a valu à Primat d'être chassé par le chapelain, avec une adresse aux auditeurs (les membres de la première communauté).

Dans les strophes 15 à 23 (v. 102 à 164), Primat raconte comment, en voulant aider un vieillard infirme à qui s'en prenait un prêtre du nom de Guillaume, il s'est retrouvé lui aussi roulé dans la boue, sans aucun soutien de la part des autres membres de la communauté. Il finit ainsi par être chassé par le chapelain, complice du prêtre. La dernière strophe (24, v. 165-178) s'adresse directement aux auditeurs de Primat, à qui il demande de prendre parti.

La région d'Orléans est, à l'époque où Hugues vit, au début du XII^e siècle, tout à fait florissante en ce qui concerne les études classiques. On y commente les auteurs classiques et on y compose des florilèges de leurs œuvres. Rien d'étonnant alors que Christopher MacDonough, éditeur de notre texte²⁰, relève deux réminiscences virgiliennes²¹, un parallèle ovidien²² et que, quand il veut se déclarer poète, Primat utilise les termes suivants (v. 81-82)²³:

*enutritus in Piero,
eruditus sub Homero ?*

[...moi] nourri sur le mont Piérus, instruit sous la férule d'Homère ?

Mais les réminiscences les plus nombreuses, sur lesquelles nous ne nous attarderons pas, semblent toutefois se rattacher au texte biblique, donnant alors aux regrets de Primat une forte coloration de repentir, lié à l'angoisse des fins dernières²⁴. Le repentir est d'ailleurs une autre spécialité du goliard, dont on ne sait jamais très bien le degré de sincérité !

Il faut aussi mentionner une source moins éloignée dans le temps : c'est un véritable dialogue que Primat entame avec l'élégie composée quelques années plus tôt par Hildebert de Lavardin, évêque de Mans, puis archevêque de Tours²⁵. Alors qu'Hildebert de Lavardin écrivait^{26 27}:

*Nuper eram locuples, multisque beatus amicis
J'étais riche naguère, et comblé de nombreux amis*

²⁰ Christopher J. MCDONOUGH (ed.), *The Oxford Poems of Hugh Primas and the Arundel Lyrics*, Toronto, Toronto Medieval Latin Texts, 1984.

²¹ Aen. 2, 80 (« [...] uanum etiam mendacemque improba finget. ») pour le vers 11 (« Homo mendax atque uanus [...] ») ; Aen. 4, 110 (« [...] sed fatis incerta feror, [...] ») pour le vers 64 (« Quam aduersis feror fatis ! »).

²² Met. 8, 859 (« [...] quae modo cum vili turbatis veste capillis [...] ») pour le vers 51 (« [...] Vili malens ueste tegi, [...] »).

²³ HUGUES PRIMAT, 23, 81-82 .

²⁴ Pour le repentir, cf. à nouveau MCDONOUGH, C. J., « Two poems of Hugh Primas reconsidered : 18 and 23 », *Traditio*, 39, 1983, p. 115-134 et Jean-Yves TILLIETTE, « Autobiographie en vers ? Lyriques et élégiaques du XII^e siècle », *L'autobiografia nel medioevo, Atti del XXXIV Convegno storico internazionale, Todi, 12-15 ottobre 1997*, Spoleto, 1998, pp. 131- 154.

²⁵ Cf. Jean-Yves TILLIETTE, « Autobiographie en vers ? Lyriques et élégiaques du XII^e siècle », *L'autobiografia nel medioevo, Atti del XXXIV Convegno storico internazionale, Todi, 12-15 ottobre 1997*, Spoleto, 1998, pp. 131- 154.

²⁶ Le poème d'Hildebert est édité par A. Brian Scot dans *Hildeberti Cenomannensis episcopi carmina minora*, Leipzig, Teubner, 1969, p.11-15. La traduction est empruntée à l'article de Jean-Yves TILLIETTE, « Autobiographie en vers ?... », *op. cit.*, p. 138.

²⁷ HILDEBERT DE LAVARDIN, *Nuper eram...*, 1.

Hugues entame son poème, composé dans un rythme et un niveau de langue différents, par un vers de sens similaire et à la construction parallèle ²⁸:

Dives eram et dilectus
J'étais riche et apprécié

Cet exemple, autant que celui des sources bibliques, illustre ce que l'identification d'un intertexte peut amener à l'interprétation, puisqu'on peut désormais saisir plus clairement l'ironie dont se teinte le texte de Primat, qui déplace dans le domaine du trivial le chant de lamentations tout à fait sérieux (même si son interprétation reste complexe) du poème d'Hildebert²⁹.

Chaque source, loin de ne faire qu'illustrer la riche culture de l'auteur ou de renforcer simplement une interprétation déjà claire, sert à affiner, nuancer ou corriger le ton ou le sens, par petites touches, parfois difficiles à repérer et à interpréter. La complexité du procédé apporte en même temps richesse et obscurité. Comment être sûr de la légitimité d'identifier une source très discrètement introduite, souvent manipulée, comme c'est le cas dans le jeu introduit avec le premier vers d'Hildebert ? Comment savoir s'il est opportun d'échafauder une interprétation à partir d'une telle identification ? Si le décodage des poèmes de Primat s'avère relativement complexe, chaque nouvelle source amène, autant de nouvelles difficultés que d'espoir d'y voir un peu plus clair. Quoi qu'il en soit, même si l'éclairage souhaité reste parfois très modeste, il demeurera au moins l'identification d'une lecture avérée du poète, susceptible de renseigner sur la fortune d'un texte antérieur.

Hugues d'Orléans, que nous savons lecteur de Térence par des observations portant sur d'autres de ses poèmes, s'est aussi servi de l'auteur antique pour composer son poème 23. Plusieurs exemples de reprises textuelles sont là pour le prouver, comme l'usage de l'expression suivante ³⁰:

AN. Geta !
GE. Hem ?
AN. Quid egisti ?
GE. Emunxi argento senes.

ANTIPHON. – Géta !
GÉTA. – Hein ?
ANTIPHON. – Qu'est-ce que tu as fait ?
GETA. – J'ai tiré aux vieux l'argent du nez.

La même expression est utilisée par Primat pour qualifier ce qu'il lui est arrivé dans la seconde communauté où le chapelain l'a abusé ³¹:

Hoc deceptus blandimento,
Vt emunctus sum argento,
Cum dolore, cum tormento
Sum deiectus in momento,
Rori datus atque uento.

²⁸ HUGUES PRIMAT, 23, 1.

²⁹ Cf. Jean-Yves TILLIETTE, « Autobiographie en vers ? Lyriques et élégiaques du XII^e siècle », *L'autobiografia nel medioevo, Atti del XXXIV Convegno storico internazionale, Todi, 12-15 ottobre 1997*, Spoleto, 1998, pp. 131- 154.

³⁰ TER. *Phorm* 682.

³¹ HUGUES PRIMAT, 23, 28-32.

Trompé par sa flatterie, lorsque *j'ai été dépourvu de mon argent* avec douleur, avec souffrance, j'ai été banni à l'instant, offert à la rosée et au vent.

Plus loin, dans la partie du poème où Primat relate, à l'attention de la communauté qu'il avait quittée et dans laquelle il souhaite trouver refuge, les malheurs que lui ont fait subir le chapelain et Guillaume – dont il est ici question –, on rencontre ce vibrant appel à la pitié³²:

*Quis haberet lumen siccum
Cernens opus tam iniquum,
Sacerdotem impudicum,
Corruptorem meretricum
Matronarum et altricum,
Seuientem in mendicum,
Clandum senem et antiquum,
Dum distractus per posticum
Appellaret replens uicum
Adiutorem et amicum ?*

Qui garderait les yeux secs, en voyant un acte si injuste, un prêtre sans pudeur, corrupteur de courtisanes, de mères de famille et de nourrices, s'acharnant contre un mendiant, un vicillard boiteux et usé, tandis qu'éloigné par la porte de derrière il appelait, ameutant la campagne, *un sauveur, un ami ?*

Le dernier vers qualifie au moyen de deux substantifs le soutien que le pauvre mendiant espère et qu'il trouvera en la personne de Primat. Dans la pièce de Térence, on retrouve à quelques lignes d'intervalle ces deux termes pour mettre en valeur le parasite Phormion lui-même³³:

*GE. Iam feres ;
Sed opus est mihi Phormionem ad hanc rem adiutorem dari.
AN. Praestost. Audacissime oneris quiduis inpono ei : feret ;
Solutus est homo amico amicus.*

GETA. – C'est tout de suite que tu les auras. Mais j'ai besoin pour cette affaire qu'on me donne Phormion comme *auxiliaire*.

ANTIPHON. – Il est à ta disposition. Charge-le très hardiment de n'importe quel fardeau : il le portera. C'est un homme unique *comme ami de ses amis*.

D'une certaine manière, et toutes proportions gardées, le poème d'Hugues d'Orléans reproduit le schéma de la pièce antique : Primat le marginal endosse l'habit le plus glorieux du parasite Phormion – celui de l'*adiutor*³⁴ et de l'*amicus* – tandis que ses deux ennemis, le chapelain et le prêtre Guillaume, reprennent les rôles des deux pères importuns. Le vieillard maltraité incarne quant à lui les deux jeunes hommes qui en appellent à l'aide de Phormion. Cette lecture d'ensemble est soutenue par le passage même que nous venons de voir, qui présente, en plus des mots déjà soulignés, deux vers un peu énigmatiques en

³² HUGUES PRIMAT, 23, 135-144.

³³ TER. *Phorm* 559-562.

³⁴ On peut noter que le terme est utilisé avec insistance par Hugues d'Orléans, encore sous la forme du substantif au vers suivant (« *Nec adiutor est repertus,* » v. 145 [à l'exception donc de Primat, bien sûr]) et que le verbe *adiutare* apparaît deux fois à la première personne pour désigner l'intervention de Primat en faveur du vieil homme maltraité : « *Quem clamantem dum adiuto,* » (v. 117) et « *Dum adiuto fratrem meum* » (v. 129).

regard du contexte assez défini d'un poème situant son action dans une communauté religieuse ³⁵:

*Quis haberet lumen siccum
Cernens opus tam iniquum,
Sacerdotem impudicum,
Corruptorem meretricum
Matronarum et altricum,
Seuientem in mendicum*

Qui garderait les yeux secs, en voyant un acte si injuste, un prêtre sans pudeur, *corrupteur de courtisanes, de mères de famille et de nourrices*, s'acharnant contre un mendiant

Il paraît difficile de ne pas trouver les termes de *meretrices*, *matronae* et *altrices* plus proches de l'univers du théâtre antique que de celui de la communauté religieuse médiévale ! Et en effet, un coup d'œil à la liste des personnages du *Phormion* nous permet de repérer une *matrona*, femme de l'un des pères malmenés par le parasite et une *nutrix* – le terme est synonyme d'*altrix* –, au service de la jeune fille convoitée par l'un des jeunes gens. Quant à *meretrix*, nous trouvons une seule attestation du terme, dans une réplique de Phormion, qui accuse justement Démiphon, l'un des pères destinés à être floués, de vouloir traiter la jeune fille que son fils devait épouser comme une courtisane, en cherchant à lui fournir une somme d'argent en dot ³⁶:

*PH. Itan tandem quaeso, item ut meretricem ubi abusus sis,
Mercedem dare lex iubet ei atque amittere ?*

PHORMION. – Ainsi donc, je t'en prie, la loi prescrit, comme s'il s'agissait d'une *courtisane* qu'on a possédée, de lui donner son salaire et de la congédier ?

Parallèlement à ces termes, la musicienne dont Phédria est amoureux pourrait bien avoir de la famille dans le poème d'Hugues d'Orléans, qu'on privilégie son talent pour la lyre, comme au vers 109 où elle est évoquée comme une *fidicina*, ou qu'on fasse allusion à ses dons pour la cithare, comme au vers 82 et 144 où elle est représentée par le terme *citharistria* ³⁷:

*'Nos optamus hoc audire
Plus quam sonum dulcis lyre.'*

Nous souhaitons plus entendre ceci que le son d'une douce *lyre*.'

disent les membres de la communauté à laquelle Primat raconte ses mésaventures. Alors que le bien que notre poète recevait du chapelain lui est maintenant soustrait au profit, entre autres, de joueurs de cithares ³⁸:

*Aut asportant cytharedi
ou bien les joueurs de cithares l'emportent*

Par ailleurs, lorsque Primat évoque pour la première fois l'erreur qu'il a commise de quitter la communauté dans laquelle il souhaite maintenant retourner, il le fait en qualifiant de manière très négative le chapelain ³⁹:

³⁵ HUGUES PRIMAT, 23, 135-140.

³⁶ TER. *Phorm.* 413-414.

³⁷ HUGUES PRIMAT, 23, 100-101.

³⁸ HUGUES PRIMAT, 23, 163.

³⁹ HUGUES PRIMAT, 23, 41-42.

*Traditori dum me trado,
Qui de nocte non est spado*

Tandis que je me livre au traître, qui dès le crépuscule ne demeure pas *eunuque*

S'il n'y a aucun personnage d'eunuque dans le *Phormion* de Térence, nous ne pouvons pas oublier qu'un *Eunuchus* est par contre le personnage éponyme d'une autre pièce du même auteur.

En résumé, c'est bien son poème tout entier qu'Hugues d'Orléans contamine au moyen du théâtre de Térence et, en particulier, de son *Phormion*. Nous pouvons en trouver une preuve ultime en même temps qu'une justification à la mesure de la subtilité de goliard, en lisant quelques vers du prologue de la pièce latine ⁴⁰:

*Nunc quid uelim animum attendite : adporto nouam
Epidicazomenon quam uocant comoediam
Graeci, Latini Phormionem nominant,
Quia primas partis qui aget, is erit Phormio
Parasitus, per quem res geretur maxime,
Voluntas uostra si ad poetam accesserit.*

Pour l'instant, accordez votre attention à ce que je veux vous dire. J'apporte une comédie nouvelle que les Grecs appellent *Epidicazomenos* ; les Latins la nomment *Phormion*, du fait que celui qui y jouera le rôle *principal* [ou le rôle *Primat* !] sera *Phormion* le parasite, par qui l'action sera menée essentiellement, pour peu que votre bon vouloir soit acquis au poète.

S'il est bien entendu très difficile de rendre compte en traduction de la séduction que le vers 27 a pu exercer sur Hugues d'Orléans, il n'est pas compliqué de l'imaginer ! Dans un seul et même vers, très en évidence puisqu'il est contenu dans le prologue et désigne le personnage principal de la pièce, se trouvent rapprochés les deux noms de *Phormion* et de *Primat* ! Quant au sens du vers, qui justifie l'attribution à la pièce du nom de *Phormion*, il a pu convaincre Hugues d'Orléans de la pertinence de tisser un lien entre le parasite antique et son double poétique.

Nous avons voulu voir ainsi une similitude dans les intrigues de la pièce antique et du poème médiéval en rapprochant *Primat* de *Phormion* sur la base des termes *adiutor* et *amicus*, utilisés dans les deux œuvres pour qualifier leurs protagonistes, et, surtout, de la lecture du prologue. Il faut bien admettre cependant qu'une différence notable existe entre les sorts réservés à chacun des personnages : si *Primat* et *Phormion* sont bien tous deux des « sauveurs » qui viennent en aide à celui ou ceux que brime une autorité malfaisante ou excessive, incarnée respectivement par Guillaume et les pères Démiphon et Chrémès, la réussite de l'intervention de ce « sauveur » ne sera pas la même selon les cas ! Si *Phormion* s'en tire sans souci et les pères abusés sans gloire, *Primat* subit le même sort que le pauvre hère auquel il venait en aide et se retrouve expulsé par les mauvais individus, qui, eux, restent impunis. L'esprit léger de la comédie latine le cède ainsi au goût amer de la satire goliardique médiévale. Quand le parasite antique pouvait être vainqueur pour le plaisir du spectateur, le goliard campe de son côté dans son rôle de victime. Mais alors que le parasite n'est qu'un personnage parmi les autres, qu'on puisse y voir une forme d'incarnation sur scène de poète élaborateur d'intrigues ou non, le goliard est représenté par le *je* et figure ainsi le double poétique de l'auteur. A la fois responsable, à cause de sa naïveté et de ses défauts peccamineux, et innocent, parce que son destin de poète « maudit » le met à la

⁴⁰ TER. *Phorm* 24-29.

merci du besoin et que la malchance en fait plus souvent qu'à son tour le souffre-douleur de personnages cruels, le personnage de Primat ne peut pas « gagner » sans souffrances. Dans le monde du goliard, le poète est à la merci des lecteurs qui lui accordent une place ambivalente, glorieuse parfois, incertaine toujours.

Le parallèle qu'Hugues d'Orléans dresse entre son personnage et le parasite antique sert donc à exprimer un lien de parenté, plus proche du cousin que du frère jumeau. Un cousin maladroit, qui aurait tendance à rater tout ce qu'il entreprend : il choisit mal ses fréquentations (le chapelain le trompe en le dépouillant de son argent) et a quitté ceux qu'il ne fallait pas. C'est une sorte de double en négatif – côté réussite – de Phormion, animé cependant d'intentions sans doute plus louables. Alors que son intérêt personnel guide toujours le parasite, l'attitude de Primat est bien plus altruiste : il agit sans espoir de gain, par compassion. Nous verrions s'opposer ainsi sur des scénarios similaires une comédie et un petit drame si la toujours verte faculté de résilience de Primat ne le rapprochait pas *in extremis* de son lointain cousin !

Les derniers vers du *Phormion* montrent comment le parasite parvient à récolter, auprès de l'épouse de Chrémès, les fruits de son talent d'intrigant ⁴¹:

PH. *Vin primum hodie facere quod ego gaudeam, Nausistrata,
Et quod tuo uiro oculi doleant ?*
NA. *Cupio.*
PH. *Me ad cenam uoca.*
NA. *Pol uero uoco.*
PH. *Eamus intro hinc.*
NA. *Fiat. Sed ubi est Phaedria
Index noster ?*
PH. *Iam hic faxo aderit.*
ω. *Vos ualete et plaudite.*

PHORMION. – Veux-tu, pour commencer, faire aujourd'hui quelque chose qui sera agréable pour moi et douloureux aux yeux de ton mari ?

NAUSISTRATA. – Je veux bien.

PHORMION. – *Invite-moi à dîner.*

NAUSISTRATA. – *Bien sûr, par Pollux, que je t'invite.*

PHORMION. – Entrons par là.

NAUSISTRATA. – Soit. Mais où est Phédria, notre juge ?

PHORMION. – Je vais faire en sorte qu'il soit ici sur l'heure.

LE « CANTOR » (*aux spectateurs*). – Vous, portez-vous bien et applaudissez !

Si les événements s'enchaînent logiquement et sans heurt pour Phormion, le parcours que suit Primat n'est pas aussi facile. Le but recherché n'en est pas moins similaire : c'est un repas, ou plutôt une garantie de repas réguliers, que le goliard espère obtenir du public auquel il confie ses mésaventures. Ses méthodes sont différentes : un peu de chantage moral d'abord, puis un appel à un jugement équitable pour conduire les membres de la communauté à reprendre auprès d'eux leur brebis égarée ⁴²:

*Parum edo, parum bibo.
Venter meus sine gibbo*

⁴¹ TER. *Phorm* 1052-1055.

⁴² HUGUES PRIMAT, 23, 89-94 et 165-173.

*et contentus pauco cibo
plenus erit parvo libo
et, si fame deperibo,
culpam vobis hanc ascribo.*

[...]

*Modo, fratres, indicate,
Neque uestro pro Primat
Aberrantes declinate
A sincera ueritate,
An sit dignus dignitate,
Vel priuandus potestate,
Senex carens castitate
Et sacerdos honestate,
Caritate, pietate.*

Je mange peu, je bois peu. Mon ventre sans avoir besoin d'être rebondi est satisfait d'un modeste casse-croûte, il sera plein d'une petite libation et, *si je meurs de faim, je vous attribuerai cette faute.* [...]

Maintenant, mes frères, *juges* – et n'esquivez pas la vérité sincère en vous trompant par faveur pour votre Primat – s'ils sont dignes d'honneur ou méritant d'être privés de pouvoir, le vieillard manquant de chasteté et le prêtre d'honnêteté, de charité, de piété.

Mais si ce rapprochement, qui concerne le « ventre », lie les destins de nos deux personnages, la portée des deux œuvres se distingue par les deux impératifs qui interviennent en conclusion : le public est invité à applaudir le divertissement proposé par le *Phormion* – « *plaudite* » – quand les auditeurs de Primat sont sommés de juger – « *judicate* » – le comportement des protagonistes de l'affaire narrée. La distance est grande, dans les intentions, entre l'offre d'un divertissement et celle, très ironique toutefois, d'une réflexion morale.

DU EGO DE PRIMAT AU JE DE LA BIBLE GUIOT

Cette dernière remarque va nous permettre de rapprocher sans surprise le discours critique et moqueur de Primat de celui que développe bien plus longuement – sur 2686 vers – Guiot de Provins dans sa *Bible*. Si, dans la première partie de son poème, Guiot consacre quelques vers amers à l'avarice des puissants⁴³, c'est en particulier dans la seconde partie, consacrée à la critique des ordres monastiques, qu'il va détailler les bassesses et les défauts de ses contemporains engagés dans la vie religieuse. Le discours de la *Bible* est toutefois de portée plus clairement morale que le poème d'Hugues d'Orléans. Nous l'avons lu au début de son prologue, Guiot entend en effet « grant exemple doner » (v. 4) ; sa critique est plus organisée, puisqu'elle passe en revue divers ordres monastiques et généralise les constatations. Primat, quant à lui, ne livre qu'un exemple, auquel on pourrait cependant prêter une portée plus générale.

Mais les points communs entre les deux poèmes ne s'arrêtent pas là. Dans l'un et l'autre texte nous rencontrons un « je » derrière lequel la critique a la grande tentation de reconnaître une part de l'auteur. Qu'il nous suffise de citer ici les réflexions ambivalentes que livre Marie-Geneviève Grossel au début de son article consacré au *Je* de Guiot⁴⁴ :

Dans sa satire, le poète adopte un point de vue très particulier tout en glissant des allusions personnelles au fil de son texte. Elles sont, naturellement, ce sur quoi les médiévistes

⁴³ Vers 495 et suivants.

⁴⁴ Cf. Marie-Geneviève GROSSEL, « art. cit. », p. 32.

s'appuient pour connaître la personnalité historique de l'auteur que fut Guiot, mais il ne faut jamais oublier qu'il peut être consciemment en train de nous abuser. A lire l'œuvre, nous découvrons un *Je* fort variable, tantôt le « vrai » Guiot, le narrateur plus ou moins anonyme, voire le récitant, le juge moral qui se cache parfois derrière le *nous* ecclésiastique, le trouvère désabusé et mélancolique en sa vieillesse, et, le plus souvent, le jongleur sous tous ses masques. Parfois même, en ce texte où la personnalité du poète est assez forte pour transparaître, l'illusion nous prend et nous croyons sentir, proche encore de nous l'homme que fut Guiot... Mais c'est sans doute plutôt un *Moi* stylistique que nous saisirons à travers les multiples jeux du *Je énonciateur*.

Si on soupçonne Guiot de vouloir, ou de pouvoir seulement nous abuser, quel crédit accorder aux « allusions personnelles », comment être sûr que c'est bien le « « vrai » Guiot » qui se donne à lire derrière le *Je* ? Comment reconnaître les passages « où la personnalité du poète est assez forte pour transparaître », si tant est qu'ils existent ? De quelles informations dispose-t-on pour recouper celles que nous livre la *Bible* ? Marie-Geneviève Grossel nous livre cette information immédiatement après les lignes déjà citées⁴⁵ :

Le véritable Guiot de Provins a été à la source d'innombrables recherches. En effet il serait d'une importance capitale pour l'Histoire Littéraire de connaître plus précisément sa vie. *Mais presque tout ce que nous savons, il nous faut le tirer de son œuvre.* [Nous soulignons.]

Encore une fois, comme pour Primat ou d'autres auteurs au *Je* à la fois si « vrai » et si fluctuant, on se trouve en présence de raisonnements circulaires ! Les pauvres informations extérieures à l'œuvre nous apprennent, dans le manuscrit de Berne (389), que Guiot était « de Provins », information qu'on nous dit confirmée par la présence, dans une longue liste, de protecteurs dont le poète pleure la mort et dont la moitié des seigneurs sont « soit des champenois soit des seigneurs en rapport immédiat avec les cours de Champagne. On peut donc avancer sans trop se hasarder que le trouvère Guiot, originaire de Champagne, débuta en cette province sa carrière de poète⁴⁶. » C'est encore l'étude de cette longue liste de seigneurs qui permet de situer un début d'activité poétique avant 1172. Mais il faudrait être sûr de la réelle consistance de cette carrière poétique de cour, pour laquelle nous ne conservons que cinq chansons d'amour (tout de même parmi les premières en langue d'oïl⁴⁷) ! Quelles preuves avons-nous que Guiot a bien rencontré personnellement tous les seigneurs dont il pleure la disparition ? Lisons Guiot ! c'est surtout la disparition d'une époque de largesse qu'il pleure ; ces seigneurs représentent-ils vraiment plus à ses yeux que la personnification multiple de cette largesse, inscrite dans une liste hyperbolique ? Il semble que les vers qui précèdent immédiatement le début de cette liste permet, au moins, de se poser la question⁴⁸ :

Tout est mais perdu, ne vaut rien :
trop est li sicles vis et oirs.
Certes, je voldroie estre mors
quant me membre des boins barons,
et de lors fais et de lor nons,

⁴⁵ Cf. Marie-Geneviève GROSSEL, « art. cit. », p. 32-33.

⁴⁶ Cf. Marie-Geneviève GROSSEL, « art. cit. », p. 33.

⁴⁷ Cf. GUIOT DE PROVINS, ed. par John ORR, *op. cit.*, p. xii : « Il nous est permis toutefois de supposer qu'il apprit en Provence, outre les éléments de la philosophie, un peu du métier de troubadours, et, si ce n'est assurément pas à lui que nous devons l'importation de la poésie méridionale dans la France du Nord, qu'il a été du moins l'un des premiers à l'y cultiver, et à contribuer ainsi pour une large part à son envahissante extension. »

⁴⁸ *Bible Guiot*, v. 300-315.

et des haus princes honoreiz
qui tuit sont mort. Or esgardez
quels eschainges nos en avons,
que argens est devenus plons !
Trop belle oeuvre fait on d'argent ;
ai ! biau sire Deus, coment
seme prodon mavaise grainne ?—
molt est l'aventure vilainne.
Qui fut l'empereres Ferris !
et qui refut li rois Louis
de France ! ...

Plutôt que de considérer, comme John Orr, le dernier éditeur de Guiot, que « déçu, et à bout de ressources, il se décida à rompre avec le siècle et à embrasser la vie monastique⁴⁹ », il semblerait plus prudent de constater que le poète met en scène un *Je* qui rompt avec le siècle et embrasse la vie monastique. Ce *Je* serait alors doublement proche de celui de Primat : empreint de fiction littéraire, quel qu'en soit le degré, mais aussi porteur d'une expérience double dans la fréquentation de communautés religieuses : membre de la communauté clunisienne, le personnage du poète français a auparavant connu un court séjour chez les Cisterciens⁵⁰:

De l'ordre blanche sui repris
maintes fois et si entrepris
qu'a poinnes en repuez estordre.
Et si ai je estei en l'ordre ;
mais por ce ranponeiz en sui
qu'a *Clerevals quatre mois fui*.
Or dit on que mal me provai
por ceu que tant i sesjornai ;
se j'äusse estei en la rote
deus ans ou trois, bien sai sen doute
ja ne fusse si ranpogneiz.

L'anecdote des Clunisiens qui se moquent de leur frère resté très peu de temps chez les Cisterciens permet au poète de souligner cette très courte durée et, parallèlement, la gravité des raisons qui peuvent pousser un moine à fuir⁵¹:

Et tant en voi des mal proveiz !—
qui chescun jor est en espreuve
li plus dou siecle mal se prueve.
Quatre mois fui en Clerevals—
se ne fut mie trop grans mals !
Je m'en partai molt franchement.
Travail i oi ; poinne et torment
i laissai trop et feloignoie,
et grant durtei et grant envie,
et ypocresie et murmure.

⁴⁹ GUIOT DE PROVINS, éd. par John ORR, *op. cit.*, p. xv.

⁵⁰ *Bible Guiot*, v. 1187-1197.

⁵¹ *Bible Guiot*, v. 1198-1207

Alors que l'expression « molt franchement » peut laisser entendre un contrôle exercé par le personnage sur son départ, les compliments qu'il réserve à ses anciens confrères ne sont pas sans rappeler les reproches adressés par Primat au chapelain ⁵²:

*Prius quidem me dilexit
Fraudulenter et illexit.
Postquam meas res transuexit,
Fraudem suam tunc detexit. [...]
Satis erat bonus ante,
Bursa mea sonum dante,
Et dicebat michi sancte :
Frater, multum diligam te.'
Hoc deceptus blandimento,
Vt emunctus sum argento,
Cum dolore, cum tormento
Sum deiectus in momento,
Rori datus atque uento.*

D'abord, certes, il m'a aimé et par ruse m'a séduit. Après s'être attribué mes possessions, il a alors dévoilé sa ruse. [...] Il était bien bon auparavant, lorsque ma bourse tintait, et il me disait avec foi : 'Mon frère, je t'aimerai beaucoup.' Trompé par sa flatterie, lorsque j'ai été dépouillé de mon argent avec douleur, avec souffrance, j'ai été banni à l'instant, offert à la rosée et au vent.

Le vers 1204 de Guiot ressemble même étrangement au vers 30 d'Hugues d'Orléans. Il est bien sûr évident que la critique des ordres monastiques n'était pas exceptionnelle au XII^e siècle et que nombres d'autres textes latins ont pu servir de source à Guiot, à commencer par le *Speculum stultorum* de Nigel de Longchamp. Toutefois, la suite de la description des comportements choquants des moines blancs rappelle trop la mésaventure de Primat pour qu'on ne puisse établir un rapprochement étroit ⁵³:

N'est pas tout ors qu'en voit relure ;
lure ne puent il pas mont
que trop de mal dedens lor ont :
ou mont n'ait moins fraternitei.
S'il ont avoir a grant plantei
ja por ceu muez ne lor en iert.
*Fous est qui grant amor lor quiert ;
nes que uns asnes ait pitié
d'un autre, quant lou voit chargé,
nen ait li uns pitié de l'autre
quant lou voit gesir sor lou fautre
pansif ou malaide ou destroit ;
ja chose n'i feront a droit,
que trop sont mercheant en foire.*

L'attitude dénoncée ici par Guiot correspond à celle qui cause l'expulsion de Primat. Le frère qu'il a été le seul à défendre était infirme comme l'exprime avec insistance le poète (« *clando pede* », v. 102 ; « *Frater pede preacuto* », v. 116) et méritait un tout autre traitement ⁵⁴:

⁵² HUGUES PRIMAT, 23, 17-20 ; 24-32.

⁵³ *Bible Guiot*, v. 1187-1221

⁵⁴ HUGUES PRIMAT, 23, 108-110.

*Frater membris dissolutus,
Qui deberet esse tutus,
(Nam pes erat preacutus)*

Ce frère aux membres sans force, qui aurait dû être laissé en paix (car son pied déjà était proéminent)

La poésie d'Hugues d'Orléans ayant connu un grand succès et une diffusion importante, il ne paraît pas impossible de supposer qu'un poète habitué des cours du XII^e siècle – et qui aurait pu même fréquenter l'Archipoète, l'un des principaux héritiers spirituels du célèbre goliard, à la cour de Frédéric Barberousse⁵⁵ – ait pu être un lecteur ou un auditeur de ses poèmes. En admettant semblable hypothèse, le poème 23 a peut-être exprimé une certaine fraternité avec les idées que Guiot avait l'intention de communiquer lui-même, sur les défaillances des ordres religieux. Mais peut-on imaginer qu'au-delà des similitudes les plus visibles (fréquentations de deux communautés religieuses, constat du manque de fraternité qui règne dans certains lieux), Guiot ait reconnu certaines sources d'Hugues d'Orléans, en particulier Téreence ? Il semble difficile de trouver des éléments concrets, textuels, qui rapprocheraient du parasite de Téreence le *Je* de la Bible. Par contre, plus généralement, le *Je* de la Bible peut être rapproché des dix-neuf « philosophes » de l'Antiquité dont nous avons déjà détaillé la liste, en constatant la présence liminaire du nom de Téreence. Ce sont en effet les mots suivants qui commentent cette liste⁵⁶:

Se n'est mie gas
de lor subtilitei serchier.
A cel tens furent li plus chier ;
sutil estoient et agu.
Li malvais prince, li vancu,
qui gisoient en pechiez oirs
les volcissent tos avoir mors ;
il nes osaient pas veoir,
qu'il n'en preissent nul avoir
contre raison ne contre foi,
tant maintenoient bien loi.
Li philosophe tel estoient
que a nulle rien n'entendoient
maix qu'a bien dire, et a reprendre
les malvais vices ; qui entendre
voldroit lor mos et lor biau dis
ja jor ne seroit desconfis
s'il les avoit en remembrance.
Mais tout est torneiz a anfance
li siecles et anoiantis.
Des princes sui plus abahis,
qu'il ne conoissent ne entendent.
[...]
Or plorent les belles maisons
les boins princes, les boins barons,
qui les grans cors i assembloient
et les biaux avoirs i donoient.
Deus ! con furent preu et valant,

⁵⁵ « Et de l'empereor Ferri / vos puis je dire, que je vi / qu'il tint une cort a Maence— / iceu saichiez vos sens doutance / c'onques la paroille ne fu. » v. 277-281.

⁵⁶ *Bible Guiot*, v. 84-105 ; 115-127.

et riche et saige et conoissant !
Et sil sont si nice et si fol,
et guileor, et lesche, et mol,
que se je bien grant sens avoie
entre aus, se cuit, tout le perdroie.
Tant lor oi guiller et mentir
qu'entre aus ne me sai contenir,
entre aus ai tout lou sens perdu.

Ce passage met clairement en opposition le passé, où la sagesse des « philosophes » était écoutée et respectée. Passé qui résonnait encore il y a suffisamment peu de temps pour que le *Je* l'ait connu : en effet, les seigneurs dont il pleure un peu plus loin la disparition illustraient encore ce respect du monde de la cour à l'égard de la sagesse, incarnée alors par la présence de notre poète et de ses pairs. Mais il faut bien noter cependant que si les philosophes antiques sont presque de purs esprits (« Li philosophe tel estoient / que a nulle bien n'entendoient / mais qu'a bien dire, et a reprendre / les malvais vices ; [...] » v. 95-98), notre *Je*, quant à lui, regrette, en ce qui concerne les cours des puissants, une perte plus importante que la seule disparition de la sagesse (« Or plorent les belles maisons / les boins princes, les boins barons, / qui les grans cors i assembloient / et les biaux avoires i donoient. » v. 115-118) ! D'ailleurs, à la fin de sa longue plainte destinée à rendre hommage aux quatre-vingt-six disparus, notre poète tient à préciser⁵⁷:

Je ne vos ai baron nommei
qui ne m'ait vëu et *donei*

Notre « philosophe » médiéval ne craint pas de se montrer bien matérialiste, point sur lequel il rejoint Primat. Cette dernière remarque ne remet en aucun cas en cause l'ambition hautement spirituelle des deux poèmes : nous lisons là deux poètes à qui la satire permet une critique si vaste et détaillée du monde médiéval, surtout pour Guiot, que plusieurs aspects sont abordés en concurrence. Les deux personnages de poètes sont ainsi des poètes contrariés par les contingences matérielles, mais qui nourrissent paradoxalement leur poésie de leurs déboires, jusqu'à atteindre des domaines de réflexion très éloignés de leur point de départ. Ils ne connaissent pas la condition idéalisée du poète antique telle que Guiot la décrit, privés de l'honneur d'être considérés comme des « philosophes », ils deviennent en quelque sorte des parasites, des Phormion, contraints de ruser et de s'adapter pour pouvoir continuer à obtenir à manger en échange de leurs vers. Et, à supposer que Guiot ait su reconnaître chez Hugues d'Orléans sa source « parasite », peut-être a-t-il pu lui faire un clin d'œil dans son propre prologue, dans la quinzaine de vers que nous n'avons pas encore cités au sujet des « philosophes »⁵⁸:

Les escritures molt les loent ;
« philosophes » les apelloient.
Li grijois en latin resonance,
qui non de philosophe sonne,
« amans de bien et de droiture. »
Ensi l'aferme l'escriture,
« philosophes » nomeiz estoit
sil qui amoit raison et droit,
et qui menoit honeste vie

⁵⁷ *Bible Guiot*, v. 491-492.

⁵⁸ *Bible Guiot*, v. 55-69.

et de nul tort n'avoit envie ;
li nons fut molt biaux et cortois,
por coi l'appelloient grijois
les amaors de sapience,
qu'en aus ot plus de pacience
et de raison qu'en nulle gent.

C'est très précisément aux vers 56 à 58 que nous voudrions nous intéresser, afin de suggérer la pertinence d'une comparaison avec le vers 26 du prologue du *Phormion*, qui précède le fameux vers où les noms du parasite et de Primat se rencontrent ⁵⁹:

Les escritures molt les loent ;
« philosophes » les apelloient.
Li grijois en latin resonne,
qui non de philosophe sonne,
« amans de bien et de droiture. »

Et ⁶⁰:

*Nunc quid uelim animum attendite : adporto nouam
Epidicazomenon quam uocant comoediam
Graeci, Latini Phormionem nominant,
Quia primas partis qui aget, is erit Phormio
Parasitus, per quem res geretur maxime,
Voluntas uostra si ad poetam accesserit.*

Pour l'instant, accordez votre attention à ce que je veux vous dire. J'apporte une comédie nouvelle que les Grecs appellent *Epidicazomenos* ; les Latins la nomment Phormion, du fait que celui qui y jouera le rôle principal sera Phormion le parasite, par qui l'action sera menée essentiellement, pour peu que votre bon vouloir soit acquis au poète.

Alors qu'Hugues d'Orléans a pu être séduit par la forme d'un adjectif qui reproduisait le nominatif du nom de son double fictif et pouvait l'encourager à rapprocher son Primat de Phormion, Guiot, prenant un chemin inverse, aurait pu vouloir imiter la structure d'un vers de Térence pour signaler dans son prologue, de manière codée, que le passage d'une culture à l'autre et d'une langue à l'autre implique des changements. Chez Térence, le titre de la pièce change radicalement pour devenir un nom propre ; chez Guiot, si rien ne semble changer de prime abord entre les Grecs et les Latins, le passage qui suivra la liste de noms inaugurée par Térence soulignera le changement radical qu'il imagine entre les poètes de l'Antiquité et les poètes médiévaux, qui, s'ils ont pu un jour connaître une vie avantageuse à la cour, suivaient déjà les traces de Phormion, calculant les avantages matériels à retirer du produit de son intelligence et de sa sagesse !

Géraldine Châtelain
Université de Genève

⁵⁹ Bible Guiot, v. 55-59

⁶⁰ TER. *Phorm* 24-29

BIBLIOGRAPHIE

TERENCE, *Comédies II*, texte établi et traduit par J. MAROUZEAU, sixième tirage revu, corrigé et augmenté par J. GERARD, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1990 (1947).

The Oxford Poems of Hugh Primas and the Arundel Lyrics, C. J. MCDONOUGH (ed.), Toronto, Toronto Medieval Latin Texts, 1984.

GUIOT DE PROVINS, *Œuvres*, éd. par John ORR, Genève, Slatkine reprints, 1974 (Manchester-Paris, 1915¹).

M. BILLERBECK, « Spuren von Donats Terenzkommentar bei Hugo Primas », *Rivista di filologia e di istruzione classica* 103 (1975), p. 430-34.

Marie-Geneviève GROSSEL, « Un *Je* protéiforme : Guiot de Provins tel que sa *Bible* le dévoile et le voile », *L'« effet auteur » au Moyen Age, Actes du Colloque d'Amiens (Mars 2001)*, publiés par Danielle BUSCHINGER, Amiens, Presses du « Centre d'Etudes Médiévales », Université de Picardie – Jules Verne (Médiévales 26), 2003, p. 32-44.

Christopher J. MCDONOUGH, « Two poems of Hugh Primas reconsidered : 18 and 23 », *Traditio*, 39, 1983, p. 115-134.

Jean-Yves TILLIETTE, « Autobiographie en vers ? Lyriques et élégiaques du XII^e siècle », *L'autobiografia nel medioevo, Atti del XXXIV Convegno storico internazionale, Todi, 12-15 ottobre 1997*, Spoleto, 1998, p. 131- 154.